

**JANVIER  
2024**

Lettre d'information n°9

## **PROJETS ÉOLIENS DE LA PLAINE DE BEAUVAIS ET LA CROISÉE DE CHABANNE**

Chères habitantes, Chers habitants,

Toutes les équipes d'ENERTRAG se joignent à nous pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !

En ce début d'année, nous sommes très heureux de vous annoncer l'autorisation du parc éolien de la Croisée de Chabanne qui viendra compléter le parc éolien des Quatre Vents. Nous reviendrons vers vous pour la préparation du futur chantier.

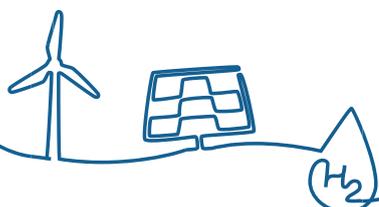
En parallèle, ENERTRAG travaille actuellement en collaboration avec différents services pour optimiser la production du futur parc éolien de la Plaine de Beauvais. Enfin, nous attendons toujours la décision de la cour administrative d'appel de Bordeaux sur le contentieux porté sur le projet.

Votre soutien est précieux et c'est ensemble que nous pourrons bâtir un avenir pour les futures générations.

Puisse cette nouvelle année vous apporter bonheur et santé, aux côtés de celles et ceux qui vous sont chers !

**L'équipe de développement territoire Ouest**

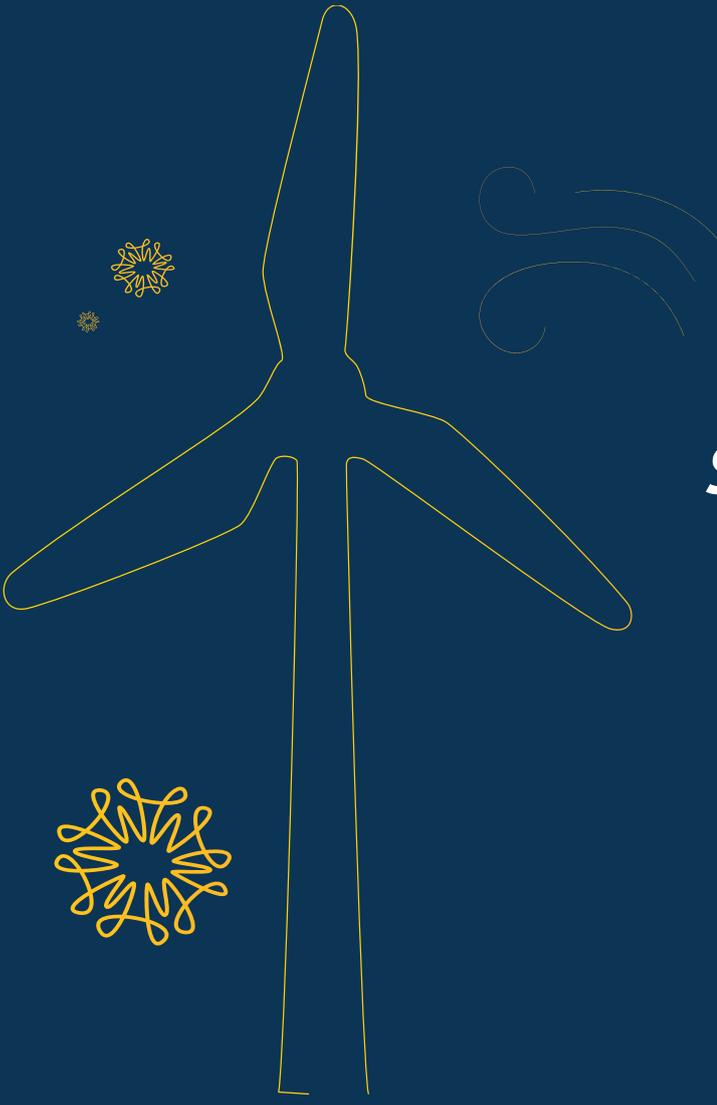
[plainedebeauvais@enertrag.com](mailto:plainedebeauvais@enertrag.com)  
[lacroiseedechabanne@enertrag.com](mailto:lacroiseedechabanne@enertrag.com)





## **UNE ANNÉE 2023 : RICHE EN VENT !**

Le nouveau parc de la Croisée de la Chabanne viendra compléter d'une troisième ligne, le parc éolien des Quatre Vents composé de 8 éoliennes sur les communes de Château-Garnier et La Chapelle Bâton.



**39,5 GWh**  
**de production pour**  
**le parc éolien de**  
**Quatre vents**

**Soit la consommation**  
**de 15 772 personnes**

Du 1 janvier au 28 décembre 2023 inclus

